

L'hiver la DIR Ouest se mobilise...

De novembre à mars, la Direction interdépartementale des routes ouest (DIR Ouest) mobilise des moyens matériels et humains importants pour assurer la meilleure circulation possible sur les 1430 km de routes nationales des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.



Définition: La viabilité hivernale, c'est l'état des conditions de circulation en hiver résultant des diverses actions entreprises pour combattre les effets des phénomènes hivernaux (verglas, neige, congères) sur les routes.







EST-IL POSSIBLE DE PRÉVOIR L'INTENSITÉ DES INTEMPÉRIES ?

Pour intervenir au meilleur moment par rapport aux intempéries, la Dir Ouest utilise les bulletins de Météo France. Pour affiner la prévision elle dispose de patrouilleurs et d'un parc de stations météorologiques, réparties le long de son réseau. Il est cependant impossible de prédire localement avec exactitude la force des intempéries.









En cas d'alerte neige ou verglas, le patrouilleur a un rôle déterminant. Il déclenche et décide du type d'intervention à mettre en œuvre et communique en temps réel les informations au centre d'information et de gestion du trafic sur les conditions de circulation.

Les alertes émises par Météo France et les conditions de circulation sont relayées :

- via les panneaux lumineux disposés principalement sur les périphériques rennais et nantais;
- par les radios FM régionales;
- par le site internet et l'application mobile « Bison Futé»;
- par le site internet www.diro.fr.

LES ROUTES SONT-ELLES SYSTÉMATIQUEMENT SALÉES ?

À l'exception des épisodes neigeux en cours qui impliquent de racler la chaussée avant de saler, les routes sont salées avant l'apparition du phénomène glissant (givre du matin ou verglas) vous assurant ainsi une route viable pour vos déplacements. On parle alors de salage préventif.

L'idéal est d'intervenir au plus près de l'épisode glissant, si possible avant les pointes de trafic du matin et du soir, parfois sources d'embouteillage qui entraînent de surcroît une dispersion du sel.



QUI COORDONNE LES OPÉRATIONS?



PRÉFÈTE



DÉPARTEMENT

GESTIONNAIRES

La préfecture de la région Bretagne supervise les mesures à prendre et coordonne l'action des préfectures de département et des gestionnaires routiers - notamment la DIR Ouest et les Conseils départementaux.

mesures peuvent aller de l'interdiction de doubler à la mise en place d'itinéraires de déviation ou de zones de stockage des poids lourds.

POURQUOI ARRÊTEZ-VOUS PARFOIS LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS PENDANT LES ÉPISODES DE NEIGE OU DE VERGLAS ?

Circuler avec un poids lourd sur une couche de neige ou de verglas, même très mince est particulièrement délicat notamment dans les côtes.

Les poids lourds peuvent se mettre en travers de la chaussée, et paralyser la circulation.



Il est alors impossible de dégager la route, ce qui empêche n o t a m m e n t l'acheminement des secours. C'est pourquoi les poids lourds sont stationnés dans des zones de stockage.



00

Les produits utilisés (sels, saumure) peuvent avoir un impact sur l'environnement.

La DIR Ouest s'attache à trouver le point d'équilibre entre limitation de la dégradation des conditions de circulation et quantité de produits déversés. Elle a recours autant que possible au salage préventif (moins consommateur de sel).



QUELS SONT VOS MOYENS TECHNIQUES ?

57 camions avec lame et saleuse



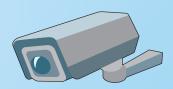
7 000 tonnes de sel stockées chaque année



50 stations météo



175 caméras



156 panneaux d'information lumineux



QUELS SONT VOS MOYENS HUMAINS ?

149 agents prêts à intervenir 7j/7 et 24h/24





POURQUOI N'UTILISE-T-ON PAS PLUS D'ENGINS POUR FAIRE FACE AUX INTEMPÉRIES ?

Le nombre d'engins déployés par la DIR Ouest, a été déterminé pour faire face à des intempéries hivernales normales pour la région. Si la situation météorologique le nécessite, les engins travaillent en rotation à des cadences soutenues dans les deux sens de circulation. Cependant, face à des situations exceptionnelles de chutes de neige ou de verglas, il n'est parfois pas possible, même avec un nombre très important d'engins, de maintenir une chaussée circulable pendant toute la durée des précipitations, ni même après la précipitation.

QUE DOIS-JE FAIRE PENDANT UNE OPÉRATION DE SALAGE ?...

Nous vous demandons d'observer le plus grand respect envers les agents qui travaillent car, souvent, l'impatience des conducteurs se manifeste quand les routes sont enneigées ou prises par le gel et que chacun se retrouve bloqué derrière un engin d'intervention.

Comme l'indique le code de la route, il est interdit de doubler un engin de traitement en action. En

effet, en doublant une saleuse vous pouvez perdre le contrôle de votre véhicule, vous mettre en travers de la voie et bloquer la circulation.

15

QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER SI JE DOIS PRENDRE LA ROUTE ?



- Surveiller l'évolution de la météo;
- Adapter votre conduite en conséquence (vitesse, interdistance, etc.);
- prévoir des équipements adéquats (pneus neige, raclette, bombe antigivre, couverture, thermos, etc...).

Mais le mieux, en cas de conditions climatiques difficiles, est encore de reporter votre déplacement !

* S'INFORMER



CONDITIONS MÉTÉO

www.meteofrance.com

CONDITIONS DE CIRCULATION

www.bison-fute.fr

www.diro.fr

application bison futé



PENDANT VOTRE DÉPLACEMENT, IL EST RECOMMANDÉ:

- d'écouter les bulletins météo et trafic des médias ;
- de se conformer aux informations ou prescriptions diffusées sur les panneaux lumineux.